

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA FEDOM

N°613 – Lundi 3 mars 2025



L'ÉDITO

La FEDOM est, naturellement et sincèrement, de tout cœur avec nos amis de La Réunion, meurtris par le passage du cyclone Garance. Les personnes, les entreprises, toute la société réunionnaise méritent notre sympathie et notre soutien.

Les coups durs ne manquent pas en Outre-mer, climatiques, sociaux, sécuritaires, politiques. Il faut y répondre. Mais il faut aussi garder et accroître une capacité de mouvement pour faire avancer nos entreprises, aborder les enjeux de l'avenir, réussir avec des marchés, des produits, des services, des clients en permanente évolution.

Préparer l'avenir : le président de la République, le Gouvernement ont abordé l'enjeu de l'intelligence artificielle, de l'accueil en France de méga centres de données. Et pour cela l'Etat est capable, avec les collectivités locales, de ménager un « fast track » pour des projets structurants, alignant les acteurs, accélérant les décisions, fluidifiant les procédures. Les objets et les mailles ne sont pas les mêmes Outre-mer mais notre ami et administrateur, Patrick VIAL-COLLET a raison de souligner l'importance de la mobilisation collective et la responsabilité de l'Etat quand un projet structurant émerge. La conscience est claire et forte, France entière. Elle doit l'être aussi Outre-mer.

Hervé Mariton
Président de la FEDOM



LE FOCUS DE LA SEMAINE

Le tourisme en Nouvelle-Calédonie, un levier de diversification économique

Alors que la Nouvelle-Calédonie se trouve plongée dans une crise multidimensionnelle, mettant en lumière ses fragilités et remettant en question son modèle économique, le tourisme, pourrait s'imposer comme la principale source de diversification économique du territoire, tant attendue par le ministre d'Etat, ministre des Outre-mer, Manuel Valls.

Cette filière, multisectorielle, à fort effet d'entraînement, concerne, en effet, déjà près de 5 383 emplois directs (source IEOM 2023), quatre fois plus d'emplois indirects et induits (source : Vertigo Lab 2020) dans tout le pays, avec près de 51 milliards XPF de recettes injectées dans l'économie locale chaque année rien qu'en comptant sur le tourisme international.

Cependant, le tourisme en Nouvelle-Calédonie est à la fois très impacté par l'arrêt brutal de la fréquentation touristique, tout en étant globalement épargné par les destructions lors des émeutes et donc en capacité d'une reprise rapide, avec un fort potentiel de croissance, pour peu qu'on soutienne activement sa relance.

L'agence de promotion touristique de la Nouvelle-Calédonie à l'international, Nouvelle-Calédonie Tourisme (NCT) a amorcé sa stratégie de relance, mais nécessite davantage de moyens face aux défis à relever. Tout comme ses homologues du monde entier, NCT joue, un rôle déterminant pour mettre en avant les atouts considérables de cette destination, séduire les visiteurs internationaux et amplifier l'attractivité de l'archipel.

La semaine dernière, les tour-opérateurs étaient d'ailleurs de retour en Nouvelle-Calédonie pour tenter de relancer le secteur, donner confiance et renouer des liens commerciaux avec l'Australie et l'Hexagone. C'était toute l'ambition de la huitième édition du « Workshop » organisée par NCT le jeudi 27 février dernier, à Nouméa. Une sorte de speed dating où se sont rencontrés une dizaine de tour-opérateurs et les professionnels locaux du secteur, frappés de plein fouet par la crise, qui commencent à peine à sentir les prémices d'une reprise. Un rendez-vous essentiel, si ce n'est vital, pour la filière, qui a connu un coup d'arrêt brutal au lendemain du 13 mai. « En parallèle de ce workshop, qui met en contact les différents acteurs du secteur, nous organisons auprès des tour-opérateurs une visite tant sur la Grande Terre que sur les îles, pour qu'ils puissent se rendre compte de leurs propres yeux de la situation sécuritaire et des offres disponibles. Et ils sont à la fois ravis et agréablement surpris », assure Julie Laronde, directrice générale de NCT. « Ce rendez-vous est une bouffée d'air et d'espoir pour les professionnels du tourisme qui, depuis la rentrée, sont pour beaucoup à l'arrêt avec des taux d'occupation au plus bas. Cela donne des perspectives. Si on a tous conscience que la reprise sera longue et compliquée, il y a urgence à amorcer la relance pour éviter les fermetures. Malgré le maintien du chômage partiel, certains prestataires ne tiendront plus longtemps. »

[En savoir plus](#)

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Cyclone Garance à la Réunion – le ministre des Outre-mer est attendu dans les prochains jours sur l'île qui a subi des dégâts considérables

Le cyclone Garance, qui a frappé La Réunion vendredi dernier avec des vents à plus de 200 km/h, a tué 4 personnes, entraîné un certain nombre de blessés et a occasionné des dégâts matériels considérables. « Même si nous étions préparés, le cyclone a été très puissant », a souligné ce dimanche le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Il a redit que « deux vagues de renforts nationaux sont prévues pour venir en aide à la population », avec une centaine de pompiers en provenance de Mayotte, acheminant 5 tonnes de matériel, ainsi qu'un escadron de gendarmerie, avant, lundi, « 100 personnels de la Sécurité civile » arrivant de métropole. L'île, qui compte plus de 880.000 personnes, reste « défigurée », selon les termes du préfet.

Manuel Valls viendra sur place dans les prochains jours « pour être aux côtés des Réunionnais et pour définir, en concertation avec le préfet et les élus du territoire, les aides nécessaires pour faire face à l'ampleur des dégâts causés par le cyclone Garance », a indiqué son cabinet.

Commentaire FEDOM

La FEDOM exprime tout son soutien et sa solidarité à la population et aux entreprises réunionnaises, durement frappées par le cyclone Garance.

La FEDOM salue l'engagement de l'Etat, des collectivités locales, des forces vives, entreprises, associations et collectifs sur le terrain, qui témoigne la solidarité forte face aux événements tragiques.

Ce nouvel épisode climatique nous rappelle une nouvelle fois l'immense vulnérabilité de nos Outre-mer aux aléas climatiques.

La FEDOM se tient à la disposition de ses adhérents et les assure de son engagement à leurs côtés.

[En savoir plus](#)

Voir également : [À La Réunion, le cyclone Garance laisse des « centaines de sinistrés » derrière lui](#)

Déplacement de Manuel Valls en Nouvelle-Calédonie : aides fiscales, filière nickel, prêts : ce qu'il faut retenir des annonces économiques

Chômage partiel, aides aux entreprises, assurances, reconstruction de bâtiments publics, prêt - en partie conditionné - de 120 milliards, transformation de la filière nickel : devant les acteurs économiques le 24 février dernier, Manuel Valls, le ministre des Outre-mer, a détaillé les annonces faites à l'occasion de son déplacement en Nouvelle-Calédonie.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Qu'est-ce que le modèle néo-zélandais "d'entrepreneuriat des tribus" évoqué par Manuel Valls pour la Nouvelle-Calédonie ? : Pour Manuel Valls, il faut "lancer un véritable Erasmus du Pacifique" | Les Nouvelles Calédoniennes](#)

Commentaire FEDOM

Les différentes mesures de soutien proposées aux entreprises calédoniennes sont les suivantes :

- Chômage partiel

Le soutien de l'État au financement du chômage partiel spécial émeutes est prolongé jusqu'au 30 juin. C'est le prêt garanti par l'État qui financera ce dispositif dont l'arrêt était prévu fin mars. Son extension vise à « éviter la casse économique et sociale » et à offrir le temps nécessaire pour réformer le régime de chômage de droit commun. Toutefois, cette prolongation s'accompagnera d'une nouvelle dégressivité de l'indemnisation à partir de fin mars. Initialement fixé à 70 % de la rémunération horaire brute, le taux d'indemnisation du chômage partiel spécifique avait déjà été réduit à 50 % à partir de janvier 2025, avec un plafond de rémunération abaissé de 2,5 à 2 fois le salaire minimum garanti (SMG). Les modalités précises de mise en œuvre restent encore inconnues.

Manuel Valls a rappelé les objectifs : « éviter la casse économique et sociale » en permettant « aux

partenaires sociaux et au Gouvernement de finaliser les négociations pour réformer le régime de chômage de droit commun. » Les fonds viendront du prêt de 120 milliards de francs accordé au Gouvernement.

- Fonds de solidarité aux entreprises

Le fonds de solidarité avait été mis en place par l'État à compter du 6 juin pour les entreprises affectées par les émeutes ayant subi une baisse de chiffre d'affaires de plus de 50%, permettant un versement jusqu'à 1,1 millions de francs par mois et par entreprise. Le dispositif va être abondé d'1,8 milliard de francs « pour répondre à toutes les demandes (exprimées jusqu'au 28 février), dans les mêmes conditions que les dossiers déjà traités ».

- Prêts garantis par l'État (SOGEFOM)

Une nouvelle enveloppe de 3,5 milliards de francs a été prévue dans le budget 2025 pour soutenir les entreprises dans le cadre des prêts garantis par l'État (SOGEFOM). Le ministre a précisé que le dispositif pourra être ajusté en fonction des besoins exprimés par les banques et les entreprises face à l'évolution de la situation économique. Les organisations économiques soulignent la nécessité de revoir les critères des prêts garantis par la SOGEFOM (maturité des prêts qui devrait aller au-delà des 10 ans proposés, des taux trop élevés - entre 6 et 8%...).

- Le sujet assurantiel et garantie du risque émeutes

Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer les indemnisations des assurances. Des négociations se poursuivent sur la garantie perte d'exploitation. Un médiateur État devrait accompagner les entreprises qui n'auraient pas encore obtenu leurs indemnisations ou qui feraient face à des blocages. En parallèle, les organisations économiques ultramarines ont demandé la création d'un dispositif d'indemnisation du risque d'émeutes sur le même modèle que le dispositif « catastrophe naturelle ». La FEDOM et 42 organisations économiques des territoires ultramarins [ont écrit au Premier ministre](#) sur cette question. « Un travail a été lancé », indique Manuel Valls, avant de préciser qu'« il devra aboutir pour la loi de finances 2026 ».

- Dispositif d'aide fiscale à l'investissement Outre-mer pour la reconstruction des bâtiments détruits pendant les émeutes

La FEDOM et les organisations économiques de Nouvelle-Calédonie souhaitent s'assurer que la mesure de défiscalisation inscrite à l'article 33 de la loi de finances pour 2025 pourra bénéficier tant aux propriétaires de bâtiments sinistrés durant les émeutes survenues en Nouvelle-Calédonie, qu'aux nouveaux acquéreurs desdits bâtiments, les premiers à concurrence des travaux de réhabilitation lourde réalisés sur les bâtiments sinistrés qu'ils possèdent déjà et les seconds, aussi bien pour l'acquisition desdits bâtiments que pour leurs travaux de réhabilitation lourde. La FEDOM [a écrit à la ministre chargée des comptes publics](#) sur ce sujet afin d'obtenir toutes les précisions nécessaires et attendues des chefs d'entreprises calédoniens impactés par cette crise.

Le ministre VALLS a également évoqué cette question devant les acteurs économiques en s'engageant à ce que le sujet soit réglé.

Mimsy Daly, présidente du MEDEF-NC, a exprimé sa « satisfaction de voir l'Etat se remobiliser sur le dossier économique calédonien » tout en appelant à la nécessité de « mise en œuvre d'une méthode de contrôle du respect de ces engagements » et de préciser que les organisations économiques ont « besoin de suivre le calendrier d'exécution, notamment sur le lancement des chantiers publics ». Le président de la CCI-NC, David Guyenne, a souligné « les bonnes intentions » du Gouvernement, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place des outils renforcés dédiés à la reconstruction, notamment via les mécanismes de défiscalisation, et de modifier les modalités des prêts SOGEFOM.

Nouvelle-Calédonie : face aux acteurs du nickel, Manuel Valls pose les bases d'une transformation de la filière

Une trentaine de représentants d'industrie, de responsables politiques et d'opérateurs miniers se sont retrouvés vendredi 28 février, à la résidence du haut-commissariat, sur invitation du ministre des Outre-mer, Manuel Valls. Les échanges ont duré deux heures et ont permis d'acter la première étape d'un changement qui se veut profond de cette filière menacée. Manuel Valls avait déjà annoncé, en début de semaine dernière face au monde économique, son intention de « dynamiser le secteur de la mine en permettant plus d'exportations et en levant les freins administratifs et opérationnels à l'exploitation minière ». Autrement dit : revoir la « doctrine nickel », instaurée en 2015 pour maîtriser la ressource et empêcher les exportations de minerais bruts valorisables, exclusivement transformés sur le territoire. C'est un des axes

du « plan de transformation de la filière nickel » défendu par le ministre des Outre-mer, pour succéder à l'échec du pacte nickel proposé par l'ancien ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, tout en en reprenant les grandes idées. L'autre orientation souhaitée par Manuel Valls : « réaliser une transition énergétique puissante du territoire calédonien », pour permettre à la filière métallurgique, plombée par des coûts d'énergie très importants, de redevenir compétitive. Le développement de l'énergie solaire ou encore la construction de centrales à gaz font partie des pistes à l'étude. Enfin, il s'agira de « mieux connecter la filière nickel calédonienne aux besoins stratégiques des industries européennes ». Reste un « préalable » à tout ça : « y voir clair sur les perspectives de reprise et d'activité des usines métallurgiques », a insisté Manuel Valls.

[En savoir plus](#)

Avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie : orientations présentées par le Gouvernement

À l'issue d'une semaine de discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, le ministre des Outre-mer, a présenté les orientations du Gouvernement.

« Le dialogue, le respect, l'écoute permettent d'avancer » : c'est l'un des bilans tirés par Manuel Valls de ses huit jours en Nouvelle-Calédonie. « Le seul fait que tous les acteurs politiques calédoniens soient autour de la table, c'est un succès pour eux. C'est à eux de construire, avec l'ensemble des citoyens de ce beau territoire, l'avenir », souligne-t-il. Indépendantistes, non-indépendantistes et État n'avaient pas été réunis, tous ensemble, depuis quatre ans. Mais « le plus difficile reste à venir, c'est-à-dire trouver un accord », poursuit le ministre, espérant que « des négociations se noueront dans les prochaines semaines ». Le ministre, qui prévoit de revenir sur le Caillou autour du 22 mars, refuse toujours de fixer une date butoir à la conclusion d'un accord. « On sait tous qu'il y a les provinciales, qu'avant il faut un processus institutionnel et constitutionnel. Mais je ne veux pas casser le fil. Parfois on a voulu précipiter les choses et c'est pour ça que ça n'a pas marché », répète-t-il. Il reviendra cependant « avec des propositions parce qu'il faut avancer, le débat ne peut pas durer des mois et des mois ». Objectif de son prochain séjour : « arriver à un accord si c'est possible, mais encore une fois, je ne veux bousculer personne ».

[Lire les orientations](#)

Voir également : [REPLAY. Avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie : Manuel Valls repart avec "de l'espoir pour les Calédoniens"](#); [Que retenir de la visite de Manuel Valls?](#)

Salon international de l'agriculture : Emmanuel Macron plaide pour la « diversification, l'innovation, la modernisation » du secteur agricole dans les Outre-mer

Comme il le fait traditionnellement chaque année, le chef de l'État a reçu, le 26 février dernier à l'Élysée, les professionnels du secteur agricole en Outre-mer, présents à Paris pour le Salon international de l'Agriculture. Il a notamment appelé dans son discours à la « diversification, l'intégration régionale, l'innovation et la modernisation » de l'agriculture ultramarine.

[En savoir plus](#)

Salon international de l'agriculture : François Bayrou promet un « envoyé spécial » pour aider l'agriculture de Mayotte, ravagée par le cyclone Chido

Le Premier ministre a fait une halte au stand de l'Odeodom du Salon international de l'Agriculture pour un échange avec l'ensemble des présidents des Chambres d'agriculture d'Outre-mer. Une attention particulière pour Mayotte a été annoncée ; un « envoyé spécial » pour la filière devrait être nommé.

[En savoir plus](#)

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Dominique Théophile propose l'indemnisation de la totalité des victimes du chlordécone

Dominique Théophile, vice-président du Sénat, sénateur de la Guadeloupe, a rédigé une proposition de

loi sur la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat et l'indemnisation des victimes du chlordécone. Elle sera présentée au Sénat le 9 avril prochain.

[En savoir plus](#)

Une délégation parlementaire à Mayotte

Une délégation de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale était en déplacement à Mayotte la semaine dernière afin de voir et de comprendre la situation du territoire en vue de la loi programme qui devrait arriver devant le Parlement en juin prochain. Seuls, la présidente de la Commission des Affaires économiques et députée de Seine-Saint-Denis, Aurélie Trouvé, ainsi que trois autres vice-présidents étaient présents. Durant deux jours la délégation a rencontré et s'est entretenue avec de nombreux acteurs locaux : DEAL, SGAR, le président de Conseil départemental, celui de l'Association des maires de Mayotte (AMM976), le Cesem, l'édile de Mamoudzou, les organisations syndicales, des représentants du monde agricole, ou encore des associations comme la Croix-Rouge, les Naturalises, et bien entendu les différents services de l'État ainsi que le préfet, François-Xavier Bieuville.

[En savoir plus](#)

Niche parlementaire du 5 mars consacrée aux Outre-mer au Sénat

Le 5 mars prochain, le groupe SER a choisi de dédier un de ses cinq espaces parlementaires réservés aux problématiques ultramarines. Victorin Lurel, sénateur de la Guadeloupe et Audrey Bélim, sénatrice de la Réunion, présenteront successivement un texte en séance plénière. Le texte de Victorin Lurel vise à lutter contre la vie chère en Outre-mer en renforçant le droit de la concurrence et les outils de régulation économique. Ce texte s'inscrit dans la continuité du long travail que mènent le Parti socialiste et Victorin Lurel pour s'attaquer aux causes de renchérissement du coût de la vie Outre-mer. La proposition de loi d'Audrey Belim combat le mal-logement dans les Outre-mer. Elle propose notamment l'encadrement des loyers et l'amélioration de l'habitat dans les Outre-mer.

[En savoir plus](#)

VIE DES TERRITOIRES

Salon international de l'agriculture : concours général agricole : 131 médailles, dont 52 en or pour les Outre-mer

Très attendu, le traditionnel concours général agricole du Salon international de l'Agriculture a consacré, cette année, 131 produits ultramarins, dont 52 qui remportent la médaille d'or. La remise des précieux sésames a été organisée le 27 février sur le stand de l'Odeodom.

[En savoir plus](#)

Outre-mer : tensions économiques et défis sociaux au cœur des débats - dossier

L'actualité des Outre-mer continue d'être marquée par des tensions économiques et sociales importantes. Entre prolongation des aides gouvernementales en Nouvelle-Calédonie, bataille contre la vie chère en Martinique et sabotages sur le réseau d'eau en Guadeloupe, les enjeux restent majeurs pour ces territoires confrontés à des crises multiples.

[En savoir plus](#)

Guyane - BTP : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, un paradoxe qui inquiète

10 % des demandeurs d'emploi en Guyane sont issus du BTP, et pourtant, le secteur peine à recruter. Ce constat, mis en avant par la CERC Guyane, révèle une contradiction majeure qui freine les chantiers et

impacte l'activité économique locale. Alors, comment expliquer cet écart entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi du BTP ?

[En savoir plus](#)

Martinique - Lutte contre la vie chère : le préfet Étienne Desplanques confirme l'engagement de l'État sur la TVA

Etienne Desplanques s'est exprimé sur l'application du protocole d'objectifs et de moyens de lutte contre la vie chère signé le 16 octobre 2024 et sur la lutte contre l'insécurité sur le territoire, notamment, à la veille du Carnaval. Le préfet de la Martinique a annoncé que les prix devraient baisser dans les prochains jours. Le représentant de l'État a confirmé l'application imminente de la TVA à taux zéro sur 6 000 produits. C'est l'une des mesures du protocole contre la vie chère. Le représentant de l'État a assuré que les textes seront bientôt publiés, à la suite du vote du projet de loi de finances 2025.

Commentaire FEDOM

Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a pris le 27 février 2025 un arrêté modifiant la liste des produits repris à l'article 50 duodecies de l'annexe IV du code général des impôts. Cette liste est ainsi étendue à des biens considérés comme de première nécessité en Martinique et en Guadeloupe. L'arrêté inscrit aussi la suppression dans ces deux collectivités de l'exonération des biens à plus forte valeur ajoutée et met à jour des codes de nomenclatures combinées.

[En savoir plus](#)

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0050 du 28/02/2025](#)

Mayotte - Cyclone Chido : ce qu'il faut savoir sur le prêt à taux zéro pour la reconstruction de Mayotte

La loi d'urgence pour Mayotte a été promulguée le 25 février, actant la mise en place d'un prêt à taux zéro pour accompagner les Mahorais dans la réhabilitation de leurs logements. L'article 26 de la loi prévoit donc que les établissements de crédits et les sociétés de financement pourront bénéficier de crédits d'impôt pour compenser « des avances remboursables ne portant pas d'intérêt », un emprunt sans taux d'intérêt, pour financer les chantiers des particuliers. Ce prêt à taux zéro est conditionné à cet objectif : « financer des travaux de reconstruction, de réhabilitation ou d'amélioration accessoires aux travaux de réhabilitation de logements situés dans le Département de Mayotte, achevés avant le 14 décembre 2024 et utilisés ou destinés à être utilisés en tant que résidence principale. » Le montant de l'emprunt ne pourra pas dépasser 50 000 euros par logement. Comme annoncé, ce prêt comprend une période de cinq ans sans avoir à payer de mensualités puis 25 ans pour le rembourser.

[En savoir plus](#)

Mayotte - Le général Facon à la tête de la reconstruction de Mayotte après le cyclone Chido

Le 18 février 2025, Manuel Valls a précisé au général Thierry Facon le contour de sa mission : la reconstruction de Mayotte, dévastée par le cyclone Chido qui a frappé l'île le 14 décembre 2024. Cette tâche, considérée comme cruciale pour l'avenir de l'île et de ses habitants, est un défi stratégique majeur face à des destructions d'une ampleur sans précédent et des difficultés structurelles qui préexistaient bien avant la catastrophe. Depuis une semaine, le général Thierry Facon a pris officiellement la tête de la mission interministérielle pour la reconstruction de Mayotte, un défi stratégique majeur à la suite des destructions du cyclone Chido.

[En savoir plus](#)

Océan Indien - Cap Business Océan Indien lance un programme de coaching sur la biodiversité pour les entreprises

L'association Cap Business Océan Indien (émanation de la COI) a démarré un appel à candidatures pour un programme d'accompagnement destiné à aider les entreprises à intégrer les enjeux de biodiversité dans leur stratégie. Douze entreprises des secteurs de l'agriculture et du tourisme, réparties sur six

territoires de la région (Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte et Seychelles), seront sélectionnées pour bénéficier d'un coaching sur mesure d'une durée d'environ un an. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme Varuna, mis en œuvre par Expertise France et soutenu par l'Agence Française de Développement. L'objectif est d'accompagner les entreprises de la région vers un modèle économique plus durable.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 mars 2025 à 23h59 (UTC+4). Les entreprises intéressées peuvent consulter l'appel à candidatures complet sur le site de Cap Business Océan Indien.

[En savoir plus](#)

Lancement du programme MARIO : explorer et protéger les écosystèmes marins du sud-ouest de l'océan Indien

L'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) ont signé une convention de financement avec les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) pour le lancement du programme MARIO (Préservation des écosystèmes marins et gestion durable des ressources naturelles du sud-ouest de l'océan Indien). Cette initiative intervient alors que la Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC), prévue en juin à Nice, mettra en lumière les défis environnementaux liés aux milieux marins. Les TAAF abritent une biodiversité exceptionnelle sur un vaste territoire maritime, faisant de la France la deuxième puissance maritime mondiale.

[En savoir plus](#)

RAPPORTS, ETUDES, AVIS, JURISPRUDENCES

Etude statistique de France Assureurs : l'assurance française dans les régions en 2023

France Assureurs met à disposition des informations synthétiques sur les différentes régions françaises permettant de les comparer entre elles à travers divers indicateurs (assurantiels, économiques, comptables et sociaux), pour l'année 2023. Pour chaque région, des données sur la sinistralité complètent ces indicateurs. Ainsi, 14 fiches régionales sont présentées incluant l'Outre-mer.

[Lire l'étude](#)

Conseil d'Etat - Guide des outils d'action économique

Dans le cadre de son étude annuelle, consacrée à l'action économique des personnes publiques, le Conseil d'Etat a élaboré un guide destiné à mieux faire connaître aux personnes publiques les différents outils d'action économique à leur disposition. L'actualisation annuelle 2024-2025 intègre, pour l'ensemble des 24 fiches composant le guide, les mises à jour rendues nécessaires par l'évolution des textes et de la jurisprudence. Parmi les outils recensés, deux sont spécifiquement consacrés aux marchés publics et aux contrats de concession.

[Accéder au guide](#)

VIE DES ADHERENTS

Salon international de l'agriculture : les Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna scellent leur union au sein de la FED-CAPP

La Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) est née le mardi 25 février à Paris, au Salon international de l'Agriculture. Au-delà d'une réponse à des enjeux communs et d'un partage des savoir-faire, il s'agira pour les Chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie et Wallis et Futuna d'unir leurs forces pour aller chercher des financements jusqu'à Bruxelles.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Salon de l'agriculture à Paris : les 3 territoires du Pacifique réunis dans un même village](#)

Salon international de l'agriculture : pluie de médailles pour les rhums polynésiens

Dans la catégorie des rhums blancs, c'est celui de l'entreprise Manutea qui a décroché l'or. Une grande satisfaction pour le PDG Jean-Michel Monot. « Il y a dix ans exactement, on sortait notre première bouteille de rhum agricole avec un 40° et un 50°. Trois ans plus tard, nous présentions nos deux produits au Rhum Fest à Paris, qui est un des plus grands salons du rhum. Et nous avons obtenu, fièrement, la première médaille d'or pour Manutea, 52°. Et dix ans plus tard, on a reçu, entre temps, pas mal de médailles d'or, d'argent et de bronze. Mais là, effectivement, cette année, au Salon international agricole de Paris, Manutea a à nouveau fini avec une belle médaille d'or pour son rhum 50°. C'est une énorme satisfaction pour toute l'équipe de Moorea, qui travaille depuis ces dix années, justement, pour toujours maintenir la qualité plantée. »

[En savoir plus](#)

Salon international de l'agriculture : le miel de Lifou reçoit la médaille d'or du concours général agricole à Paris

Le traditionnel concours général agricole du Salon international de l'agriculture, à Paris, a consacré, cette année, 52 produits ultramarins qui remportent la médaille d'or. Pour le Caillou, le lauréat est la Case du miel, un regroupement d'apiculteurs de Lifou, dont le projet avait déjà été distingué d'une médaille d'argent l'an dernier.

[En savoir plus](#)

Structurer l'industrie martiniquaise pour un développement durable selon Charles Larcher

La production industrielle locale peut-elle mieux conquérir le marché local et régional ? Le président de l'AMPI (l'Association martiniquaise pour la promotion de l'industrie), Charles Larcher, en a fait sa feuille de route pour 2025.

[Lire l'interview](#)

Conjoncture économique en Martinique : une situation préoccupante selon Philippe Jock

Lors de la conférence organisée par l'Ordre des Experts-Comptables de la Martinique à l'EGC, Philippe Jock, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIM) et expert-comptable, a dressé un état des lieux détaillé de la situation économique martiniquaise. Son intervention a mis en lumière les défis structurels du territoire, marqués par une faible croissance, une démographie en déclin et les séquelles des récentes crises sociales.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe : entre attractivité et développement d'un tourisme de qualité, le secteur touristique à la recherche d'un renouveau économique selon Catherine Cadrot

La haute saison touristique 2024-2025 bat son plein actuellement en Guadeloupe mais la filière est marquée par des défis majeurs. Catherine Cadrot, présidente de l'UMIH Guadeloupe, partage son analyse sur la situation actuelle du secteur et les mesures nécessaires pour relancer l'attractivité de la destination.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe - Le monde économique réclame la reprise de la carrière de Deshaies

Fermée depuis deux mois, la carrière de Deshaies, exploitée par la Société Antillaise De Granulats (SADG), est au centre d'une mobilisation économique en Guadeloupe. L'arrêt de son activité menace 42 emplois directs et près d'un millier d'emplois indirects, fragilisant un secteur du BTP déjà sous tension. Face à cette

situation, l'Union des Entreprises de Guadeloupe (UDE-MEDEF), la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe (CCI-IG) et la Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics (FRBTP) demandent une décision préfectorale urgente pour permettre une reprise avant la fin février.

[En savoir plus](#)

Corsair renouvelle son partenariat avec la Transat Café L'Or Le Havre Normandie

La compagnie aérienne Corsair reconduit son engagement en tant que transporteur officiel de la 17e édition de la Transat Café L'Or Le Havre Normandie, qui partira du Havre le 26 octobre 2025. Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre du partenariat établi avec les organisateurs de la course, dont la ville du Havre, JDE Peet's et la région Normandie.

[En savoir plus](#)

VIE D'ULTRALAB, LE THINK TANK DES ULTRAMARINS

Ultralab, « le think tank des ultramarins » propose son regard sur le financement du développement Outre-mer par la mobilisation d'une épargne importante au profit notamment des fonds propres des entreprises. N'hésitez pas à réagir et à faire part de vos commentaires à l'adresse suivante : ultralab.outremer@gmail.com. Bonne lecture !"

[Lire la note](#)

VIE DE LA FEDOM

Podcast de la FEDOM #7 : « Rhum agricole de Polynésie : un terroir à défendre » avec Marotea Vitrac

La FEDOM vous invite à écouter son podcast dédié à la valorisation de l'économie ultramarine. Pour ce septième épisode, nous donnons la parole à Marotea Vitrac, Président du Syndicat de Défense de l'Indication Géographique du Rhum Agricole de Polynésie française. Une immersion passionnante au cœur d'un savoir-faire unique, entre tradition et dynamisme économique.

[Ecouter le podcast](#)

VIE DES PARTENAIRES

Save the dates - Prochains webinaires nationaux PACTE Industrie

L'ADEME et l'ATEE organisent plusieurs webinaires nationaux thématiques pour permettre aux entreprises industrielles de comprendre comment se saisir du programme PACTE Industrie pour avancer dans leurs démarches de décarbonation.

Prochain webinaire ADEME - ATEE :

Réduire son empreinte carbone
grâce au management de l'énergie :

Le 13 mars 2025, de 9h à 10h.

- Acquérir les compétences en interne pour maîtriser les consommations et optimiser la performance énergétique de son entreprise ;
- Connaître les aides disponibles pour faire les bons choix et investir.

[En savoir plus](#)

La FEDOM sur les réseaux sociaux



Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)

7,712 followers
3d • Edited •



📍 Petit-déjeuner de la FEDOM : "Tracfin, agir pour la sécurité économique des Outre-mer".

Ce matin, la **Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)** a eu le plaisir d'accueillir Antoine Magnant, directeur de TRACFIN.

Tracfin est le service de renseignement financier de l'Etat, placé sous l'autorité du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Il concourt au développement d'une économie saine en luttant contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ses 3 missions prioritaires portent sur :

- La lutte contre la criminalité économique et financière
- La lutte contre la fraude aux finances publiques
- La défense des intérêts fondamentaux de la Nation

Dans un contexte où la sécurité économique est un levier essentiel pour le développement des territoires ultramarins, cette rencontre a permis d'aborder les risques spécifiques outre-mer identifiés par TRACFIN, les dispositifs de surveillance et les moyens de renforcer la transparence financière au service des entreprises et des acteurs économiques locaux. 📍

Merci à nos membres et partenaires pour leur participation à cette matinée riche en enseignements et en échanges ! 🌟



 LinkedIn : [Fédération des Entreprises d'Outre-mer \(FEDOM\)](#)

 Twitter [@LA FEDOM](#)

JOURNAL OFFICIEL

JORF du 25.02.2025

- [LOI n° 2025-176 du 24 février 2025](#) d'urgence pour Mayotte

JORF du 26.02.2025

- [Arrêté du 24 février 2025](#) portant ouverture de crédits de fonds de concours (conditions de vie outre-mer)

JORF du 28.02.2025

- [Décret n° 2025-194 du 27 février 2025](#) abrogeant le décret n° 2024-717 du 5 juillet 2024 portant création d'une commission consultative d'évaluation des demandes de soutien financier formulées par les entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques résultant de la crise en Nouvelle-Calédonie
- [Arrêté du 27 février 2025](#) modifiant la liste des produits repris à l'article 50 duodecimes de l'annexe IV au code général des impôts